



# Vacances de juillet 2026

## 1001 loisirs : Bienvenue en été

### Comment inscrire son enfant ?

#### Permanences inscriptions au stade :

Mercredi 27 mai de 17h30 à 19h00  
Mercredi 3 juin de 17h30 à 19h00  
Mercredi 10 juin de 17h30 à 19h00  
Mercredi 24 juin de 17h30 à 19h00

#### Permanences inscriptions a l'accueil de loisirs :

Samedi 23 mai de 10h00 à 12h00  
Mercredi 17 juin de 14h00 à 18h30

Hors permanence, dépôt du dossier dans **la boîte au lettre de l'accueil de loisirs (1001 loisirs)** avant le **mercredi 24 juin 2026**. (A compter du 1er janvier 2026 tout dépassement de la date du dépôt de dossier sera facturé 5€ par inscription et par enfant.)

Valeurs des quotients	HABITANTS ATTIGNAT			HABITANTS AUTRE COMMUNES		
	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +	Jusqu'à 650 €	De 651 à 1200 €	1201 € et +
Journée (sans repas)	16,50 €	18,20 €	18,90 €	19,50 €	21,20 €	22,00 €
Matin	8,40 €	10,00 €	10,60 €	11,40 €	13,00 €	13,70 €
Après-midi	8,40 €	10,00 €	10,60 €	11,40 €	13,00 €	13,70 €
Repas	4,10 €					
Veillée	9 € (repas compris)					
Soirée ados	14 € (repas compris)					
Complément sortie	Définie selon chaque sortie					
Adhésion	8,00€					
Majoration retard inscription	5,00 € par enfant en cas de dépassement de la date limite de dépôt d'inscription					

Les tarifs comprennent les activités journalières, l'assurance, le transport, et les goûters. Ils tiennent compte des aides de la CAF et de la MSA de l'Ain et de la participation de la communes (1,85 € par jour) dans la limite des plafonds accordés par les collectivités.

Les frais de dossier annuels pour 2026 à l'association sont obligatoires et à acquitter à la première inscription 2026. L'adhésion est de 8€ par enfant par an.

Adresse Accueil de loisirs : 529 rue de l'Église - 01340 ATTIGNAT

Siège social : AS Attignat - section "1001 loisirs" : 305 grande rue - 01340 ATTIGNAT

Contacts Section 1001 loisirs :

- Coralie Comtet : 1001loisirsattignat@gmail.com - 06 26 89 26 15
- Aurélie Bozonnet : secretaire@asattignat-foot.com - 06 08 31 25 24



# Bulletin des vacances de juillet 2026

## Accueil de loisirs

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, responsable légal de l'enfant inscrit mon enfant à l'accueil de loisirs "1001 Loisirs" pour les vacances de juillet 2026, et l'autorise à participer à toutes les activités de l'accueil aux dates suivantes :

(Merci de cocher les cases souhaitées) :

Jours d'inscriptions	Demi-journée	Repas	Journée	Horaires de départ / arrivé	Veillée
Lundi 6 juillet					
Mardi 7 juillet					
Mercredi 8 juillet					
Jeudi 9 juillet					
Vendredi 10 juillet					
Lundi 13 juillet					
Mercredi 15 juillet					
Jeudi 16 juillet					
Vendredi 17 juillet					
Lundi 20 juillet					
Mardi 21 juillet					
Mercredi 22 juillet					
Jeudi 23 juillet					
Vendredi 24 juillet					
Lundi 27 juillet					
Mardi 28 juillet					
Mercredi 29 juillet					
Jeudi 30 juillet					
Vendredi 31 juillet					

### Documents nécessaires et obligatoires pour s'inscrire

Aucune inscription ne sera prise en compte en cas de documents manquant ou de règlement incomplet.

- 1/ Dossier d'inscription complété (à la première inscription en 2026)
- 2/ Bulletin d'inscription ci-dessus complété
- 3/ Règlement intégral : Chèque, espèces, chèques vacances, carte bleue ou virement. (IBAN : FR76 1780 6004 6006 2004 5800 013 Code BIC : AGRIFRPP878)
- 4/ Attestation quotient familial (à chaque inscription)
- 5/ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (à chaque inscription)
- 6/ Attestation d'assurance de responsabilité civile (à la première inscription).
- 7/ Règlement intérieur à nous retourner signer (à la première inscription en 2026).

A \_\_\_\_\_ Le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

Signature obligatoire des parents, responsables légaux, précédé de la mention "Lu et approuvé(e)".

# Planning

## de la semaine



1001 loisirs : Bienvenue en été

De nombreuses thématiques seront abordées tout au long des vacances :  
L'éco-citoyenneté par le biais d'activités scientifiques, la découverte de l'état de l'eau,  
de la nature, la connaissance de l'environnement qui nous entoure,  
et des grands jeux liés à ces thématiques seront réalisés.

### Du 6 au 10 juillet

#### Lundi 6 juillet



Intervention de  
l'UFOLEP le matin

- Flagrugby pour les  
-6 ans
- Floorball +6 ans



#### Mardi 7 juillet



Intervention  
explor&sens



#### Vendredi 10 juillet



- Intercentre  
Pique nique tiré du  
sac



#### Jeudi 9 juillet



- Veillée : -6 ans pictionary
- +6 ans Cinéma à Marsonnas Mario Galaxy
- Pique nique tiré du sac à la Plaine Tonique



### Du 13 au 17 juillet

#### Jeudi 16 juillet

- Sortie à aquaparc  
vallée bleu
- Pique nique tiré du  
sac



L'association se laisse le droit de changer les sorties,  
sous réserve de disponibilité et de météo



# Planning de la semaine

## 1001 loisirs : Bienvenue en été

De nombreuses thématiques seront abordées tout au long des vacances : l'éco-citoyenneté par le biais d'activités scientifiques, la découverte de l'état de l'eau, de la nature, la connaissance de l'environnement qui nous entoure, et des grands jeux liés à ces thématiques seront réalisés.

### Du 20 au 24 juillet

#### Mardi 21 juillet

Sortie à Wakoo park  
Pique nique tiré du sac



#### Jeudi 23 juillet

Grand jeu Mario le matin  
A la rescousse d'Harmonie !



### Du 27 au 31 juillet

#### Jeudi 30 juillet

Sortie AugrandAir à Vonnas  
Pique nique tiré du sac



L'association se laisse le droit de changer les sorties, sous réserve de disponibilité et de météo.

Le nécessaire à l'accueil de loisirs :

- Une gourde pour m'hydrater quand je le souhaite,
- Une deuxième tenue pour toute éventualité (jeux d'eau, jeux extérieurs, transpiration, nourriture, etc.),
- Une casquette, un bob ou un chapeau pour me protéger du soleil,
- Un doudou, une tétine pour me reposer pendant les vacances,
- Une tenue et des chaussures adaptées pour que je puisse courir et m'amuser,
- Un drap et un plaid pour se reposer,
- Une étiquette à mon nom sur mes affaires pour limiter les affaires perdues (plaid, draps, vestes, gilets, tee-shirts, gourde...),
- Une crème solaire pour me protéger du soleil.

Horaires :

- Matin : accueil de 7h30 à 9h puis activités de 9h à 12h.
- Midi : repas de 12h15 à 13h30.
- Après - midi : accueil de 13h30 à 14h, activités de 14h à 17h
- Départ des enfants de 17h à 18h30.

En fin de matinée, les enfants pourront être récupérés ou arrivés de 11h30 à 12h15. Il est demandé aux parents de préciser, sur le dossier d'inscription, l'heure à laquelle l'enfant est susceptible de partir ou arriver dans ce créneau pour faciliter l'organisation.

En fin d'après - midi, ils ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h. En cas de départ, exceptionnel et justifié, avant 17h, la direction de l'accueil de loisirs devra en être informée suffisamment en amont.